

Compte-rendu de l'Assemblée plénière du 24-03-2016

Etats des présences

Monsieur Tomasini ouvre la séance à 18 h 10.

1. Actualité de l'adhésion au conseil de développement.

Le premier point fait état du vote à l'unanimité, du Conseil Communautaire de la CASA, pour l'adhésion de trois nouveaux membres au Conseil de Développement : le Club de basket d'Antibes les SHARKS, Avenir 06 et Actif Côte d'Azur.

2. <u>Présentation du plan paysage par la Direction Aménagement et Connaissance du Territoire de la CASA et point sur les travaux du groupe de travail Patrimoine Environnement.</u>

Monsieur Tomasini donne la parole à Monsieur Bibet Directeur de la CASA, Aménagement et Connaissance du Territoire pour la présentation du Plan Paysage. La présentation synthétique (document joint), porte sur les valeurs paysagères, les objectifs et les fiches action. Le Groupe Patrimoine Environnement du Conseil de Développement évoque le choix des thèmes retenus pour leurs travaux. Il s'agit pour l'orientation quatre « gérer nos espaces naturels et culturels », de la situation de l'olivier du domaine public et privé. Pour l'orientation trois « les paysages agricoles », de la protection de la ressource en eau (transports et distribution de l'eau). Pour la première orientation « préserver et adapter nos paysages habités », la reconquête du littoral dans son épaisseur. La CASA demande au Conseil de Développement de produire un écrit pour synthétiser les remarques de l'ensemble des membres. Le Groupe Patrimoine Environnement est chargé de recueillir ces remarques et de produire cet écrit. Un retour sera fait à la prochaine assemblée plénière.

3. <u>Présentation des espaces à enjeux du territoire par la Direction Aménagement et</u> Connaissance du Territoire de la CASA:

- Le projet Espace à enjeux des trois moulins : présentation du projet et de son calendrier et saisine du Conseil de Développement pour un avis.
- Le projet Espace à enjeux du plateau de la Sarrée à Bar sur Loup : point sur l'avancement des projets et présentation des programmes.

Monsieur Bibet poursuit les présentations avec le projet des Espaces à enjeux des trois moulins situé sur la commune d'Antibes et avec le projet des Espace à enjeux du plateau de la Sarrée sur la commune de Bar sur Loup. Les présentations sont jointes.

4. Avis sur la maîtrise de l'énergie

Madame Ghibaudo présente l'avis sur la maîtrise de l'énergie (document joint). L'avis est adopté à l'unanimité par l'assemblée. Il sera transmis à la CASA et fera l'objet d'un suivi.

5. Questions diverses

Monsieur Tomasini revient sur le colloque interentreprises. Globalement, ce colloque a été un succès. Une centaine de participants, de nombreux représentants de la société civile, des élus et des chefs d'entreprise (les vidéos de ce colloque sont sur ce site rubrique colloque du 19 mars). Monsieur Tomasini rappelle que le prochain événement du CDD est le deuxième séminaire institutionnel prévu en juin. Ce séminaire portera sur l'application de la loi NOTRe sur le territoire de la CASA.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.